



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

**Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières
résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke – Valoris**

107, chemin Maine Central, Bury (Québec) J0B 1J0

819 560-8403

Communication-valoris@HSFQC.ca

www.valoris-estrie.com

TABLE DES MATIERES

Messages du Conseil d'administration et de la direction _____	3
Mot du Conseil d'administration _____	3
Mot de la direction _____	5
Introduction et mise en contexte _____	6
Historique de Valoris _____	6
Conseil d'administration _____	9
Réunions _____	9
Finances _____	10
État de la situation financière _____	10
Produits et services _____	11
Bilan des matières reçues et leur provenance (en tonnes) _____	11
Bilan des matières reçues par municipalité (en tonnes) _____	12
Installations _____	13
Enfouissement _____	13
Centre de tri multimatières _____	13
Traitement des eaux _____	14
Centre de transfert _____	14
Compostage (Englobe) _____	14
Gestion des biogaz _____	14
Projets _____	15
Comités _____	16
Comité de vigilance _____	16
Comité de relations de travail _____	16
Comité santé et sécurité au travail _____	16
Communications _____	17
Représentations _____	17
Projets de communication _____	17
Équipe _____	18

MESSAGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Mot du Conseil d'administration

Message de la présidente de Valoris, Christelle Lefèvre



Christelle Lefèvre

Chers citoyens, partenaires et membres de la communauté,

Au nom de toute l'équipe de Valoris, je vous souhaite la bienvenue dans le rapport d'activités de notre organisation. En tant que présidente de Valoris, je suis ravie de vous présenter les accomplissements exceptionnels qui ont eu lieu au cours de la dernière année. Vous découvrirez nos projets innovants et notre impact positif sur l'environnement.

En 2022, en partenariat avec nos municipalités membres, nous avons établi des bases solides pour atteindre notre objectif de minimiser au maximum l'enfouissement des matières résiduelles. En minimisant l'enfouissement, nous avons pu favoriser une économie circulaire florissante. Dans ce rapport d'activités, vous constaterez les résultats opérationnels et financiers de la Régie, et serez à même de constater la performance de valorisation des matières reçues en 2022. D'ailleurs, notre engagement envers la gestion efficace des matières résiduelles nous a valu d'être reconnus comme chefs de file en Estrie et au Québec dans le tri et la mise en valeur des déchets.

Citoyens, partenaires, citoyens engagés et membres de la communauté, je tiens à vous remercier chaleureusement, tous et toutes, pour votre confiance, votre soutien continu et votre contribution à la mission de Valoris. Grâce à vous, nous avons réussi à atteindre une performance enviable.

Au plaisir d'échanger avec vous !

Christelle Lefèvre, présidente de Valoris

Message du vice-président de Valoris, Robert Roy



Robert Roy

Chers collègues et partenaires,

Je suis ravi de vous adresser quelques mots en tant que vice-président de Valoris.

Dans ce rapport d'activités, vous découvrirez nos avancées significatives dans la gestion des matières résiduelles, la sensibilisation du public et le développement de partenariats fructueux. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la dévotion de notre équipe, aux collaborations stratégiques que nous avons développées et au soutien continu de nos communautés.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à chacun des membres de l'équipe de Valoris pour leur engagement constant et leur expertise inestimable. Je remercie aussi les membres de la communauté pour leur soutien continu. La collaboration de tous nous permet quotidiennement de réaliser notre mission et d'atteindre nos objectifs communs en matière de gestion durable des déchets.

Merci pour votre engagement envers Valoris. Nous sommes fébriles de poursuivre notre collaboration fructueuse pour un avenir meilleur. Votre confiance et votre soutien nous permettent de faire une réelle différence dans la gestion des déchets et de construire un avenir durable.

Ensemble, continuons à faire progresser vers notre vision commune d'un environnement préservé et d'une société prospère. Ensemble, continuons à innover, à partager nos connaissances et à promouvoir de meilleures pratiques en matière de gestion des matières résiduelles.

Cordialement,

Robert Roy, vice-président de Valoris

Mot de la direction

Message du directeur général par intérim, Jean-Jacques Caron



Jean-Jacques Caron

Chers citoyens, collègues et partenaires

C'est avec fierté que je vous présente le rapport d'activités de Valoris. Grâce à l'engagement de chacun, ainsi qu'au plan de redressement, Valoris a enregistré un succès considérable pour 2022. Nos efforts continus pour améliorer notre situation financière ont porté leurs fruits, démontrant ainsi notre détermination à réaliser notre mission avec efficacité et excellence. Aujourd'hui, Valoris possède des bases solides pour le futur.

Les résultats de notre année financière permettent de constater que malgré une baisse de tarification, nos revenus sont restés stables à près de 16 millions de dollars. L'excédent dégagé de 1,8 million de dollars renforce notre position financière et nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Cet excédent est le fruit d'une gestion rigoureuse, de la recherche constante d'efficacité et de la poursuite de notre objectif d'excellence opérationnelle. Bien que nous sommes à réinventer notre modèle d'affaires basé sur le développement durable, on se doit de souligner que ces réalisations reflètent l'engagement et le professionnalisme d'une équipe exceptionnelle. Les compétences, la créativité et le dévouement de chacun ont été les moteurs de notre succès. Je tiens à tous vous remercier chaleureusement pour votre contribution inestimable à notre mission commune.

En regardant vers l'avenir, nous continuerons à consolider nos acquis et à explorer de nouvelles occasions de croissance, tout en maintenant notre engagement envers la préservation de l'environnement et de notre communauté. Félicitations à vous tous, pour cette année financière fructueuse. Je suis convaincu que, grâce à notre esprit d'équipe et à notre détermination, nous continuerons à bâtir un avenir prospère pour Valoris.

À très bientôt,

Jean-Jacques Caron, directeur général par intérim

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Historique de Valoris

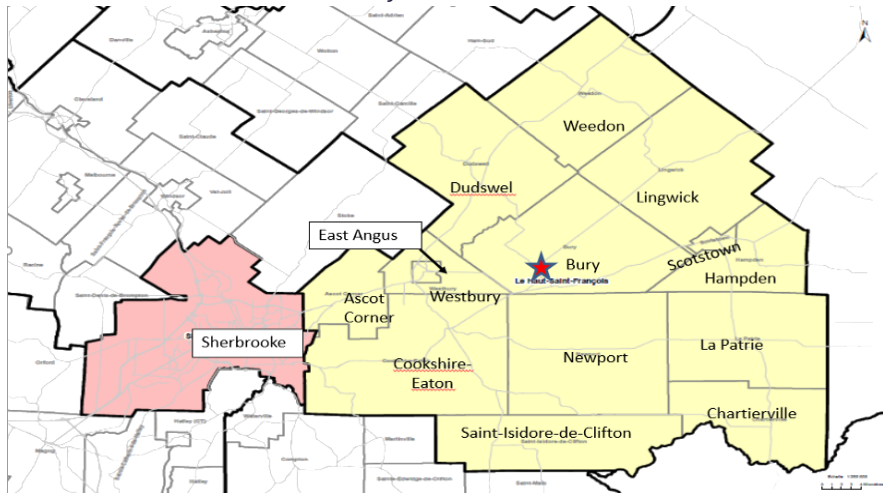
En 2016, la province de Québec s'est dotée d'une loi sur le développement durable. Dans les mois suivant son adoption, une vingtaine de lois et règlements sont venus se greffer à la loi du développement durable. Parmi ceux-ci, on retrouve la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).

La PQGMR est entrée en vigueur en 2011. La stratégie derrière le PQGMR : contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec. Le PQGMR était accompagné d'une importante stratégie sur le bannissement de la matière organique dans les sites d'enfouissement. Il y avait aussi une interdiction d'enfouissement pour le carton et le papier dès 2013, pour le bois dès 2014 et pour la matière organique en 2020.

Au milieu des années 2000, la Ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François cherchaient des solutions pour améliorer leur sort en gestion des matières résiduelles. La Ville de Sherbrooke venait de fermer son lieu d'enfouissement sanitaire à Sherbrooke et elle était à la recherche d'une solution viable à long terme. De son côté, la MRC du Haut-Saint-François venait de convertir son lieu d'enfouissement sanitaire en lieu d'enfouissement technique et elle cherchait un moyen de rentabiliser ses investissements.

Pour répondre à la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Sherbrooke ont décidé de combiner leurs efforts en créant la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris), un organisme public municipal créé par décret ministériel en février 2010 sous le régime de la Loi sur les cités et villes du Québec. Elle appartient à parts égales à la MRC du Haut-Saint-François (14 municipalités) et à la Ville de Sherbrooke. Elle dessert près de 200 000 citoyens et plusieurs centaines d'entreprises industrielles, commerciales et institutionnelles (figure 1).

Figure 1 : Territoire de la MRC du Haut-Saint-François et de la ville de Sherbrooke



La Régie est située dans la municipalité de Bury, en Estrie. Les infrastructures intégrées de Valoris sur un terrain de 200 hectares sont les plus grandes en exploitation dans la région de l'Estrie dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Valoris reçoit et traite les matières résiduelles organiques, les déchets et les résidus de CRD qui lui sont acheminés à son centre de gestion intégrée de Bury (figure 2) qui a été développé autour :

- D'un centre de tri multimatières (CRD et déchets) ;
- D'un lieu d'enfouissement technique (LET) ;
- D'un lieu d'enfouissement sanitaire fermé (LES) ;
- De deux systèmes de traitement des eaux de lixiviation ;
- D'un secteur réservé à un parc éco-industriel ;
- D'une plateforme de compostage (contrat à Englobe) ;
- Et d'un centre de transfert à Sherbrooke (figure 3).

Figure 2 : Infrastructures sur le site Bury



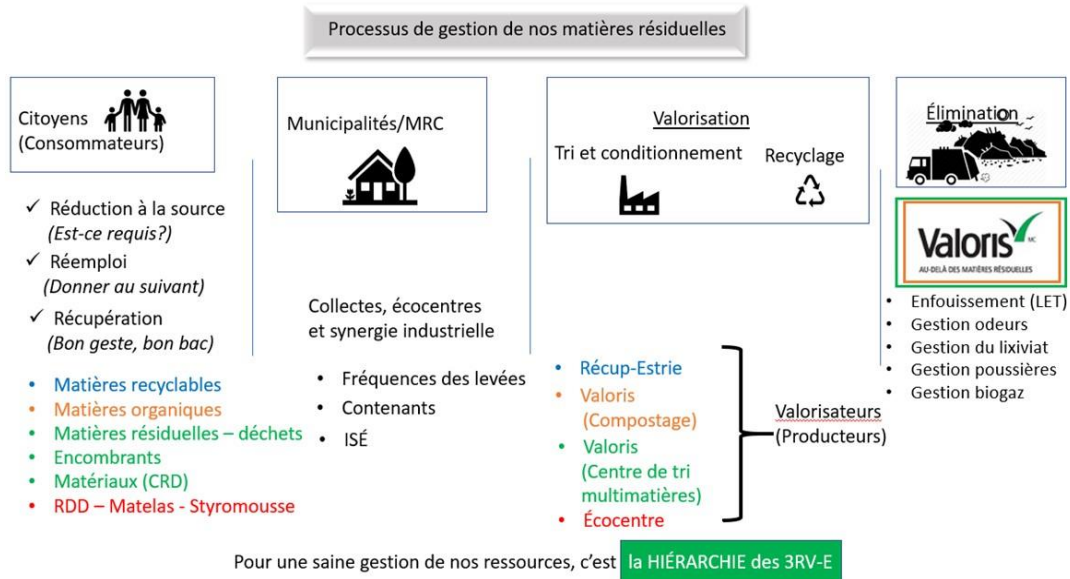
Figure 3 : Centre de transfert à Sherbrooke



Notre philosophie de gestion respecte la hiérarchie des 3RV-E. Les 3RV-E sont reconnus par le gouvernement du Québec et par toutes les parties prenantes en gestion des matières résiduelles au Québec. Les citoyens, par leur comportement volontaire et responsable, et les municipalités, par le niveau de service rendu à leur population respective, contribuent en première ligne à réduire la quantité de matières résiduelles dirigée vers les infrastructures d'enfouissement. La figure 4 montre clairement les rôles de chacun des acteurs essentiels au

processus de gestion en amont de la contribution complémentaire réelle qu'apporte VALORIS dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux vers le ZÉRO ENFOUISSEMENT.

Figure 4 : Processus de gestion de nos matières résiduelles



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Valoris possède une gouvernance similaire à un conseil municipal, car la Régie a été créée en respectant la Loi sur les cités et villes. Les deux propriétaires de Valoris, la MRC du Haut-Saint-François et la ville de Sherbrooke, nomment les membres qui siégeront au conseil d'administration de Valoris. Leur rôle permet de veiller aux intérêts des deux propriétaires et de superviser le fonctionnement global de la Régie. Ainsi, les membres du Conseil s'assurent que la Régie respecte les règles, engagent la direction générale, surveillent la performance opérationnelle, adoptent les budgets, surveillent les dépenses, assument un rôle de leader dans le positionnement de Valoris, adoptent et approuvent la planification stratégique et surveillent sa mise en œuvre.

Le conseil d'administration est formé de trois délégués et un substitut de la MRC du Haut-Saint-François, ainsi que trois délégués et un substitut de la ville de Sherbrooke. La présidence et la vice-présidence alternent chaque année entre la MRC du Haut-Saint-François et la ville de Sherbrooke.



Le conseil d'administration lors d'une séance du Conseil.

En 2022, les membres du conseil d'administration de Valoris étaient :

- Monsieur Robert Roy, président et délégué de la MRC du Haut-Saint-François;
- Madame Christelle Lefèvre, vice-présidente et déléguée de la ville de Sherbrooke;
- Madame Nathalie Bresse, déléguée de la MRC du Haut-Saint-François;
- Madame Évelyne Beaudin, déléguée de la ville de Sherbrooke;
- Monsieur Denis Savage, délégué de la MRC du Haut-Saint-François;
- Monsieur Raïs Kibonge, délégué de la ville de Sherbrooke;
- Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut de la MRC du Haut-Saint-François; ainsi que
- Monsieur Claude Charron, délégué substitut de la ville de Sherbrooke.

Réunions

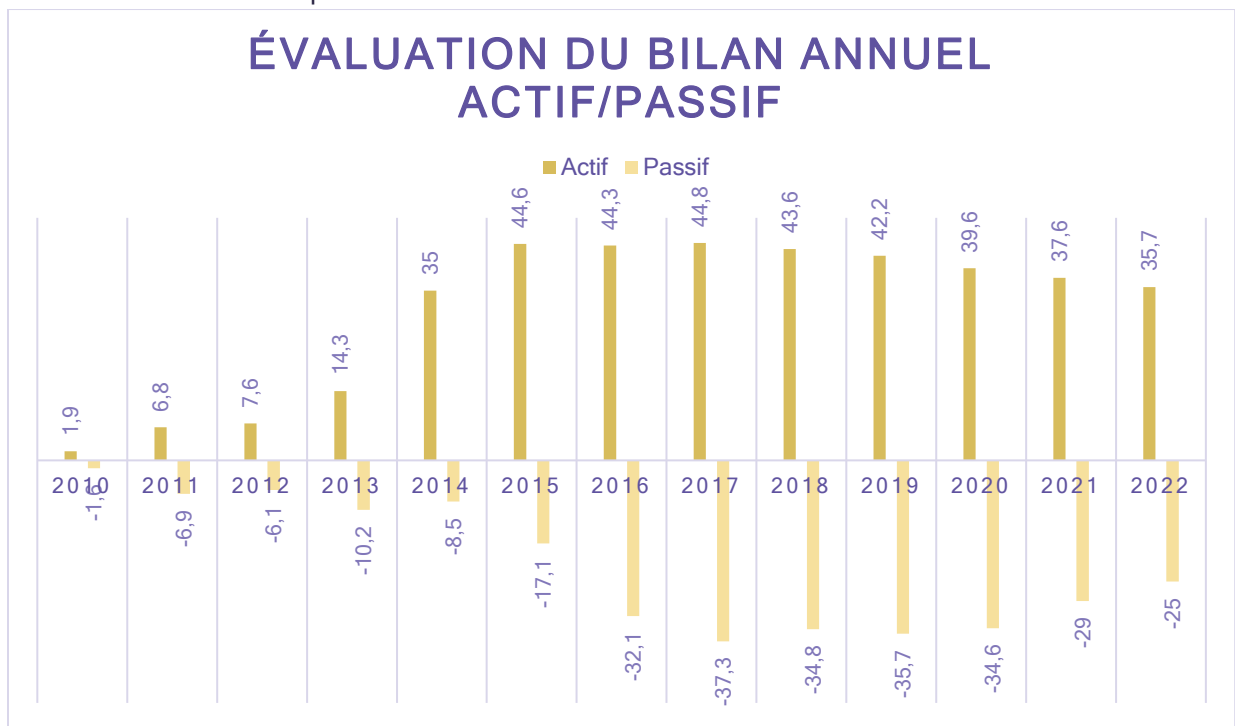
Les réunions ont lieu dans les locaux de la Régie les quatrièmes jeudis de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et décembre. En 2022, le Conseil s'est rencontré à 15 reprises : dix séances ordinaires et cinq séances extraordinaires. Tous les documents relatifs aux rencontres se retrouvent sur le site de Valoris au : www.valoris-estrie.com.

FINANCES

État de la situation financière

- Résumé :** En 2022, selon les vérificateurs de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les revenus de la Régie sont demeurés stables à près de 16M\$, malgré une baisse de tarification aux municipalités membres, tout en dégagant un excédent de 1,8M\$. Ce résultat positif s'obtient entre autres, par l'augmentation d'acheminement des résidus issus des activités de construction, rénovation et démolition (CRD) provenant des écocentres et d'entrepreneurs privés. L'excédent de 1,8M\$ de la Régie a été affecté à des aménagements du site, à la construction de la cellule 7 du LET et au service de la dette. D'ailleurs, Valoris a remboursé des investissements de l'ordre de 4M\$. Il est possible de consulter le [communiqué](#) envoyé aux médias, sur le site web de Valoris.

Tableau 1 : Bilan annuel actif/passif



PRODUITS ET SERVICES

Bilan des matières reçues et leur provenance (en tonnes)

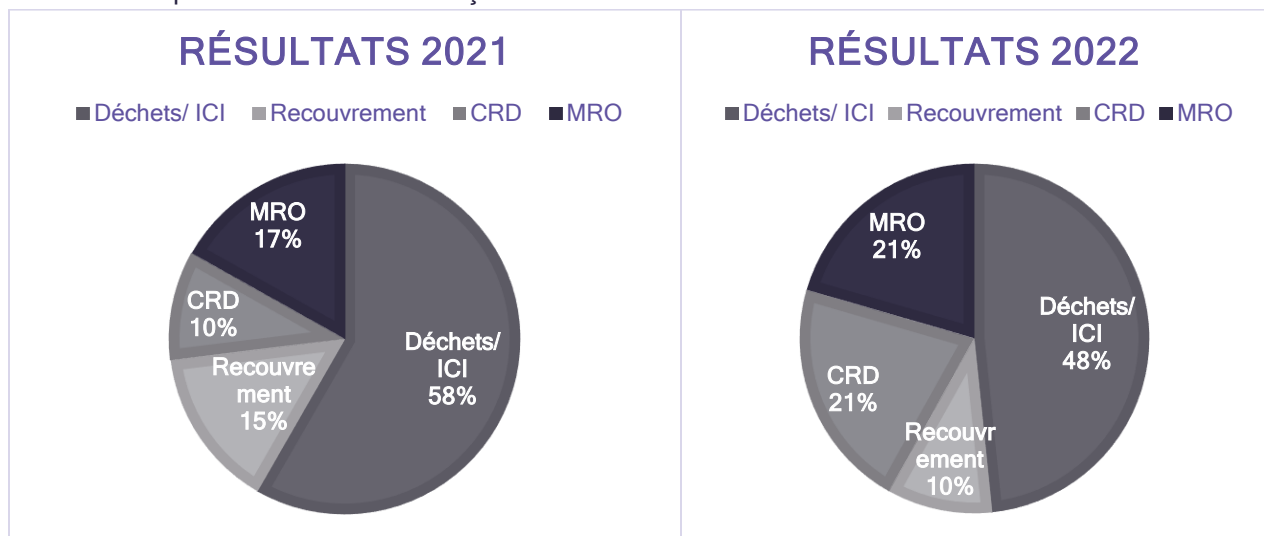
Valoris accepte les matières résiduelles, peu importe leur origine : résidentielles, industrielles, commerciales, institutionnelles ou de construction, de rénovation et de démolition. La Régie souscrit à la hiérarchie des 3RV-E (Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination). Les opérations sont d'ailleurs pensées en fonction de l'économie circulaire.

Entre 2021 et 2022, on constate une légère diminution du tonnage des déchets et de recouvrement reçus chez Valoris. Cependant, la matière organique a augmenté et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ont plus que doublé. (Voir les tableaux 2 et 3) L'augmentation du CRD et de la matière résiduelle organique (MRO) s'explique par les efforts des dernières années des municipalités membres.

Tableau 2 : Bilan du tonnage des matières reçues

Tonnage	Déchets	Recouvrement	CRD (Résidus construction, rénovation, démolition)	MRO (Matières résiduelles organiques)
En 2021	47 400	12 000	8 200	13 700
En 2022	47 124	9 500	20 807	18 994

Tableau 3 : Comparaison des matières reçues 2021-2022



Bilan des matières reçues par municipalité (en tonnes)

Les efforts des municipalités membres commencent à porter leurs fruits dans le tonnage des matières reçues chez Valoris. D'ailleurs, l'offre de disposer des matières non récupérables à un écocentre s'est agrandie sur le territoire des municipalités membres. Dans le tableau 4, on remarque qu'un peu plus de la moitié des municipalités (8/15) ont diminué leur tonnage envoyé chez Valoris.

Tableau 4 : Tonnage des matières reçues par municipalités

Municipalités	2021	2022	Municipalités	2021	2022
Ascot Corner	767,93	727,79	Lingwick	153,60	158,80
Bury	298,96	242,35	Newport	218,53	212,27
Chartierville	104,06	106,90	Scotstown	190,80	170,90
Cookshire-Eaton	1 808,53	1 925,14	St-Isidore de Clifton	177,29	185,86
Dudswell	450,26	453,30	Weedon	834,03	819,40
East Angus	1 255,64	1 260,03	Westbury	214,06	214,84
Hampden	82,46	80,16	Sherbrooke	34 302,51	34 240,96
La Patrie	349,57	332,85	Non-membres	1 378,80	783,65



INSTALLATIONS

Enfouissement

Depuis l'été 2009, Valoris exploite et gère un lieu d'enfouissement technique (LET) qui accueille principalement les déchets des 14 municipalités de la MRC du Haut-Saint-François et de la ville de Sherbrooke. Lors de sa création en 2010, Valoris a intégré dans ses actifs, le lieu d'enfouissement technique de la MRC du Haut-Saint-François, ainsi que son lieu d'enfouissement sanitaire (LES). La MRC du Haut-Saint-François avait transformé son LES en LET en 2009, conforme à la volonté gouvernementale de l'époque. En 2022, un décret gouvernemental a donné l'autorisation à Valoris d'agrandir son LET avec un volume de 2,4 millions de mètres cubes, répartis dans cinq nouvelles cellules d'enfouissement. Dans la figure 5, on peut observer le système de protection imperméable d'un LET.

Figure 5 : Système de protection imperméable et système de drainage typique d'un LET



Centre de tri multimatières

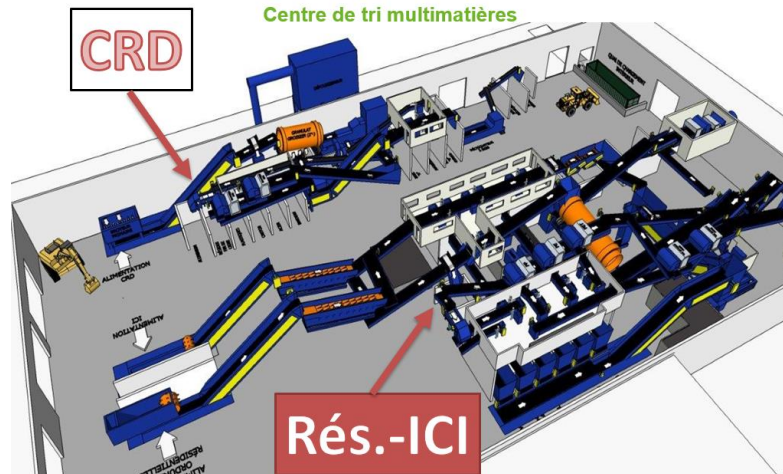
Le Centre de tri multimatières de Valoris possède trois lignes de tri. Elles sont imagées à la figure 6. Ces trois lignes de tri permettent de trier les matières pour les diriger vers des filières de valorisation reconnues, réduisant ainsi l'enfouissement.

- Ligne des déchets de Construction, rénovation et démolition (CRD) : Cette ligne de tri est pleinement fonctionnelle depuis mai 2015 et encore en opération à l'année. Elle permet de valoriser les matières reçues à plus de 98%. D'ailleurs, cette ligne de tri a reçu son accréditation Bronze dans le cadre du Programme de reconnaissance de Recyc-Québec.



- Ligne des déchets résidentiels et ligne des déchets industriels, commerciaux et institutionnels (ICI): Ces deux lignes de tri contiguës visent à extraire des gisements de déchets acheminés, les matières recyclables dont les matières résiduelles organiques (MRO). Bien que la collecte à trois voies soit bien implantée dans les municipalités partenaires, la caractérisation des gisements reçus montre un potentiel de valorisation supplémentaire. Valoris explore en ce moment différentes avenues avec des partenaires potentiels pour exporter cette ligne de tri répondant aux objectifs de valorisation et de réduction de l'enfouissement du gouvernement du Québec.

Figure 6 : Lignes de tri du centre de tri multimatières de Valoris



Traitement des eaux

Valoris possède deux traitements des eaux de lixiviation. Un premier est dédié à l'ancien LES, jadis exploité par la MRC du Haut-Saint-François, en plus de recevoir les eaux de la plateforme de compostage (Englobe). Le deuxième traitement des eaux est réservé aux eaux de lixiviation du LET.

Centre de transfert

Afin de diminuer le nombre de transports provenant de la ville de Sherbrooke vers Bury, Valoris utilise son Centre de transfert sur la rue Claude-Greffard à Sherbrooke. Il sert principalement à recevoir la matière organique et les déchets de la ville de Sherbrooke. Par la suite, les matières reçues à ce centre de transfert sont rassemblées et transportées en direction du site de Bury.

Compostage (Englobe)

Valoris a choisi de déléguer sa gestion des matières résiduelles organiques (MRO) à son partenaire Englobe, installé sur le terrain de la Régie, dans le parc éco-industriel à Bury.

Gestion des biogaz

La digestion des matières résiduelles du LET produit des biogaz. Ainsi, un système de captation de ces biogaz est installé à l'intérieur des cellules d'enfouissement et dirige ces gaz vers une torchère qui les brûle. En ce moment, Valoris étudie différentes avenues pour valoriser ses biogaz.

Figure 7 : Système de captation des biogaz



Figure 8 : Torchère principale



Projets

- Cellule 7 : À la fin mars 2022, Valoris a obtenu le décret du gouvernement du Québec autorisant l'agrandissement de son LET. Le 29 juin 2023, la cellule 7 recevait son premier chargement de matières résiduelles. Ainsi, le processus de la fermeture de la cellule 6 a été entamé depuis.
- Traitement des eaux : Pour répondre aux différentes exigences contenues dans le décret 627-2022, Valoris modernisera le traitement des eaux de lixiviation. Valoris a déjà entrepris les premières étapes de conception et de construction. Ces installations améliorées permettront à Valoris de traiter ses eaux 12 mois par année. Ce traitement en continu assurera des débits de rejets plus stables, réduisant l'érosion des cours d'eau avoisinants.
- Balances : Afin d'améliorer l'expérience client, Valoris procèdera à une mise à niveau de l'accès au parc éco-industriel de Bury. Les balances seront réaménagées à l'entrée, améliorant ainsi le flot des véhicules entrant et sortant du site. Valoris en profitera également pour changer son logiciel de gestion de pesée des camions.
- Projets écosystémiques : Sur le site de Bury, Valoris accueille plusieurs projets écosystémiques comme des condos à insectes conçus par l'École primaire Louis-Saint-Laurent de Compton, des ruches de Miel l'Été Doré, ainsi que des hôtels pour chauvesouris. Valoris s'implique également dans un projet de préservation des papillons monarques, actuellement en voie de disparition.

Figure 8 : Exemple d'un projet écosystémique : nos condos à insectes



COMITÉS

Comité de vigilance

Le comité de vigilance se rencontre environ deux fois par année. Il veille à ce que les opérations liées à l'exploitation du site d'enfouissement s'effectuent en conformité avec les normes applicables, dans le respect des exigences environnementales et celles définies par Valoris. Il fait des recommandations afin d'atténuer ou supprimer les impacts découlant de ces activités sur le voisinage et l'environnement.

- Le comité s'est rencontré le 28 octobre 2022 pour discuter de :
 - La mise à jour du projet d'agrandissement du LET,
 - Les opérations,
 - Le tonnage reçu,
 - Lien avec la communauté,
 - Portes ouvertes,
 - Amélioration de la gestion des plaintes,
 - Projets écosystémiques sur le site
 - Les suivis environnementaux.
- La prochaine rencontre est prévue à automne 2023



Comité de relations de travail

Ce nouveau comité formé en 2022 a le mandat de faciliter les communications et les relations entre l'employeur et les employés de Valoris. Les membres du comité se réunissent environ quatre fois par année, afin de discuter des relations et conditions de travail. Son objectif est de promouvoir un environnement de travail harmonieux et productif en favorisant le dialogue, la résolution de conflits et la prise de décisions concertées entre les parties patronale et syndicale.

Comité santé et sécurité au travail

Nouvellement formé en 2022 par la partie patronale et syndicale, le comité santé et sécurité au travail veut promouvoir et maintenir un environnement de travail sûr et sain pour les employés. Il se réunit environ quatre fois l'an, afin d'évaluer et diminuer les risques pour la santé et la sécurité des employés.

COMMUNICATIONS

Représentations

- Médiatiques
Valoris a accordé plusieurs entrevues à la demande des médias, concernant, entre autres, le budget, le dépôt des états financiers, la ligne de CRD et la route du compost. Plusieurs communiqués ont été envoyés aux médias en 2022, entre autres à propos des audiences du BAPE, du dépôt des états financiers, de la direction générale et de la nouvelle convention collective.
- Politiques
Des représentations ont eu lieu avec le politique, tant au niveau fédéral, provincial et municipal. Entre autres, le député de Mégantic François Jacques, Sherbrooke Innopole, la directrice générale de Bury, le conseil municipal de Sherbrooke ont été rencontrés afin d'échanger sur différents dossiers en lien avec Valoris.
- Communautaires
En plus des portes ouvertes auxquelles plus de 50 citoyens ont participé le 1^{er} octobre 2022, Valoris a reçu plusieurs visites d'écoles primaires et secondaires, du Cégep de Sherbrooke, de la Patrouille verte, de l'Université de Sherbrooke, en plus de participer à la Foire de l'emploi.
- Industrie de la gestion des matières résiduelles
Des membres de la direction de Valoris se sont déplacés pour certains événements en environnement pour s'assurer de mettre à jour leurs connaissances, développer de nouvelles occasions ou encore favoriser des échanges avec des collègues de l'industrie de la gestion des matières résiduelles. En particulier, certains membres de l'équipe de Valoris ont participé à différents colloques en environnement et au Gala de la fondation estrienne en environnement.

Projets de communication

- Sur le site de Bury, Valoris a choisi d'accueillir trois projets écosystémiques comme des condos à insectes, des ruches, ainsi que des hôtels pour chauvesouris. Les affiches installées sur le site de Bury permettent d'ailleurs d'orienter les visiteurs vers ces trois projets, installés à différents lieux sur le site.
- Modification du logo : Après consultation auprès des employés, le logo sera amélioré afin de refléter davantage la culture de Valoris et favoriser le sentiment d'appartenance.
- Médias sociaux : Valoris partage activement à propos de ses activités sur les médias sociaux. Suivez-les sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, sans oublier YouTube.

ÉQUIPE

Valoris bénéficie d'une trentaine d'employés pour faire vivre sa mission. Bien qu'ils soient trop nombreux pour tous les nommer dans le tableau suivant, elle tient à ne pas oublier ses opérateurs, camionneurs, trieurs et employés d'entretien. C'est grâce à cette équipe exceptionnelle que Valoris peut offrir le meilleur service à ses propriétaires, municipalités membres et clients.

Jean-Jacques Caron Directeur général par intérim	Alain Berrouard Directeur du site	François Thibault Directeur d'usine
Louis Longchamps Directeur développement durable et relations externes	Joey Labranche Chargé de projet	Jonathan Forget Chargé de projet – Centre de tri multimatières
Céline Martel Coordonnatrice aux communications	Philippe Roberge Technicien en environnement	François Roy Électromécanicien
Réjean Pellerin Contrôleur financier	Geneviève Morin Coordonnatrice administrative	Gaétan Coulombe Mécanicien
Luce Gagné Facturation	Sylvie Ménard Préposée à la balance (Bury)	Manon Bernard Préposée à la balance (Sherbrooke)
Carole Hamel Adjointe administrative	Nicole Dubois Préposée à la balance (Bury)	Jules Bisson Préposé à la balance (Bury)
Chauffeurs	Trieurs	Opérateurs
Employés d'entretien	Journaliers	Stagiaires

Photo d'équipe prise lors du BBQ de juin 2023

